

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, Michel TENNE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. CAVAILLE Jean-Pierre, , Mme GLEIZES Anne-Marie, Mme LAMARQUE Amélie, M. LAPALU Jean-Marc, M. MARTRES Francis, M. MASSARIN Philippe, M. TAULET Nicolas, M. TENNE Michel

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Mme LAJOUS Catherine, , Mme FERNANDEZ Véronique, M. TONUS Valentin

Date de la convocation
03 avril 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
15 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

M. LAPALU Jean-Marc

15 avril 2024

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

et publication du

15 avril 2024

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Service de Gestion Comptable d'Auch à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seysses-Savès

Le Maire, M. TENNE Michel

le(s) secrétaire(s) de séance



(Handwritten signature of Michel Tenne)

(Handwritten signature of the secretary)